



CTL du 21 septembre 2021, Déclaration liminaire de la CGT Finances publiques 35

Monsieur le Président,

Le 2 août 2021, la DRFiP 35 a adressé un message aux OS qui précisait: *«Pour faire suite aux mouvements locaux, la Direction Générale, à la demande de notre direction, a autorisé le recrutement immédiat de contractuels dans les proportions suivantes: 16 contractuels de catégorie B pour une durée de 3 ans (11) ou d'1 an (5) et 8 contractuels de catégorie C pour une durée de 3 ans.»*

La section CGT a immédiatement réagi avec un communiqué, nous disions que la DRFiP 35 précise recruter des contractuels, la main sur le cœur... *«afin d'aider les services pouvant être en difficulté compte tenu de vacances importantes liées notamment à de nombreux départs en retraite non intégralement compensés».*

Or, il ne s'agit que de l'application décomplexée de la loi de transformation de la Fonction Publique de 2019, utilisée pour détruire la Fonction publique et le Statut, à laquelle sont opposées toutes les fédérations syndicales.

Qui peut croire sérieusement à un tel *«manque d'anticipation des départs en retraite»* de la part de la DG ? Elle organise les vacances massives d'emplois, ensuite, les directions ont recours à la contractualisation.

Le gouvernement détruit également les instances représentatives, alors que dans le contexte actuel, lourd de conséquence pour la santé et la sécurité des salariés, la suppression des CHSCT est une aberration.

La destruction du Statut, les restructurations du NRP et les délocalisations liés à l'usine à gaz shadokinienne de la démétropolisation ne suffisent pas au gouvernement, l'opération de dynamitage de nos missions continue à s'accélérer.

Ainsi, au conseil des ministres du 1er septembre, l'unification du recouvrement fiscal et social a été évoquée. Il s'agit de la fusion de tout le recouvrement Dgfp avec le recouvrement Urssaf, au nom de la simplification *«pour l'utilisateur»* qui aurait accès à un guichet unique, et au nom de *«l'efficacité»*, c'est-à-dire des restructurations et fusions de services massives avec autant de suppressions d'emplois à la clé.

La CGT est attachée au recouvrement des cotisations sociales par l'URSSAF et s'est toujours opposée à la fiscalisation et la Sécurité sociale et au retour du serpent de mer de la fusion de la CSG et de l'IR qui pourrait en découler.

Sur le plan social, cette rentrée est également marquée par les élections présidentielles qui approchent et les promesses qui fusent en tous sens. Des voix d'économistes commencent même à se lever estimant urgente l'augmentation générale des salaires.

Après deux années difficiles pour l'économie, la hausse des salaires s'invite dans le débat de la rentrée sociale. La question du pouvoir d'achat des français n'est pas nouvelle. L'austérité salariale imposée depuis plus d'une décennie au nom de la crise économique de 2008 a laissé des traces, notamment dans la Fonction Publique où le gel du point d'indice a entraîné un début de déclassement social.

Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et la récente flambée des prix des matières premières agricoles et de l'énergie (pétrole, gaz, électricité) risquent d'aggraver la situation.

Avec plus de 3 millions de travailleurs pauvres, une revalorisation salariale serait une véritable bouffée d'oxygène. Toutefois, une hausse des salaires n'est pas seulement indispensable pour pouvoir payer les factures. Ainsi, le débat de la reconnaissance du travail, au-delà de la valeur ajoutée qu'il dégage, s'est ouvert avec la pandémie. Mais il reste du chemin pour concrétiser les promesses.

La revalorisation salariale d'une partie des soignants n'a pas étouffé le malaise profond des personnels. La situation semble similaire dans le corps enseignant après les propositions salariales du Grenelle de l'éducation nationale.

Dans la branche des aides à domicile, l'annonce de l'augmentation des salaires de 13 % à 15 % au 1er octobre suffira-t-elle à attirer de nouvelles recrues dans un secteur confronté depuis longtemps à une pénurie de main-d'oeuvre ?

Quant aux promesses de reconnaissance du caractère essentiel des 4,6 millions de salariés du privé qui ont poursuivi leurs activités lors des confinements, la patience sera de mise pour ces derniers. Un coup de pouce à la consommation des ménages, par le biais des hausses de salaires est pourtant incontournable pour la reprise économique.

Aussi, acculé, notamment après l'annonce des résultats mirobolants des entreprises du CAC 40 au premier semestre, le Medef assure qu'il y aura des augmentations.

Mais le patronat pose d'ores et déjà des gardes fous et brandit l'effet inflationniste d'une telle mesure. Le tabou des augmentations levé, il reste à aller les chercher.

La question salariale sera au cœur des échanges avec les salariés dans le cadre de la préparation de la journée d'action du 5 octobre appelée par la CGT, FO, la FSU et Solidaires.

Des Ségur de la santé, Grenelle de l'enseignement ou encore Bauveau de la sécurité ont lieu, alors qu'à la DGFIP, les agents ne sont bons qu'à subir les restructurations et n'ont rien à attendre.

Quant au télétravail, qui a pris une place déterminante durant la dernière période, il est important de signaler la publication des résultats de l'enquête qui a été réalisée par

l'UGICT-CGT en collaboration avec les syndicats CGT de la Dares et de la Drees. Entre le 8 et le 24 avril, elle a recueilli 34.000 réponses émanant de salariés de tous statuts et tous secteurs professionnels.

Ce rapport, salué par de nombreux journaux, montre les limites de cet exercice et détaille une *explosion du temps de travail, le non-respect du droit, l'augmentation des frais pour les salariés et l'optimisation des coûts pour le patronat, les graves dangers qui pèsent pour la santé physique et mentale des salariés, des collectifs de travail mis à mal, un cumul télétravail et garde d'enfant qui exacerbent les inégalités Femmes/Hommes etc*

Parallèlement, les agents doivent également subir un exercice quasi- permanent d'autosatisfaction de la part de la DG, particulièrement pénible.

Il suffit d'ailleurs de lire votre rapport d'activité pour en juger, à la DG on est très bons, en Bretagne en est super bons et en Ile et Vilaine, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Votre rapport brosse un tableau idyllique de la situation à la DRFiP 35.

Au vu de tels résultats, on comprend mieux que la DRFiP 35 soit volontaire pour disposer de l'outil de benchmarking que constitue «*l'Atlas de la Performance*». Nous vous demandons au passage de nous en dire plus sur ce dispositif tellement innovant.

Nous reviendrons sur votre satisfecit à propos de l'accueil du public, alors que la DG a profité ouvertement de la crise Covid pour réduire drastiquement l'accueil au public en anticipant l'application du rapport Bonnet Catanèse. Le point sur l'accueil de proximité montre également à quel point il ne s'agit que de ficeler un nouvel exercice de communisation.

Les structures telles que les «**Espaces France Service**» (E.F.S.) ne sont qu'un service «boîte aux lettres», un intermédiaire de plus entre l'utilisateur et nos services. Il se présente au mieux par un agent d'accueil formé à la va-vite pour répondre en lieu et place de la CAF, la CPAM, la MSA, la CNAV, la CARSAT, le ministère de l'intérieur, la justice, Pôle Emploi... et des Finances Publiques !

Est-ce le service public que l'on souhaite promouvoir ? Est-ce le service public auquel aspire la population ? Le service public «dématérialisé» favorise l'exclusion et accentue la précarité d'une grande partie de la population.

Les collègues sont ainsi régulièrement confrontés à des appels d'utilisateurs perdus, bloqués devant ces centres ou des trésoreries fermés, sans accès à leur compte fiscal sur Internet, point de salut !

Pendant ce temps, dans les services, les applications informatiques sont régulièrement en rade, quant au fonctionnement des standards téléphoniques, il est simplement

catastrophique (à Rennes et St Malo). Nous tenons à saluer au passage le travail de nos collègues de la DISI et de tous les services informatiques, qui se sont mis en grève dernièrement pour dénoncer leur manque de moyens et là aussi, un recours massif à la contractualisation. Le point sur la campagne IR 2021 nous permettra de détailler un certain nombre de bugs, dont la multiplication est véritablement inquiétante.

Alors enfin, pour les agents de la DGFIP qui sont au cœur des missions de l'État, qui ont participé à la continuité du service public durant la crise, et qui exercent des missions essentielles, dire que la coupe est pleine, c'est rester très sobre.

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent que les agents DGFIP portent haut et fort leurs revendications que se soit en matière de rémunération, d'emploi, d'implantations de sites, de pérennité de leurs services, de conditions de travail. Parce que nous sommes utiles à l'intérêt général !

La Fonction Publique a été exemplaire pendant cette crise, et cela doit se traduire concrètement. Le 5 octobre sera l'occasion d'aller porter haut et fort :

- Augmentez nos salaires, revalorisez notre indemnitaire et sans rémunération au mérite ! 11 ans de gel de la valeur du point d'indice, ça suffit !
- Recrutez massivement des fonctionnaires par concours à la DGFIP plutôt que des contractuels. Nos services sont exsangues et nos statuts ont du sens (droits et devoirs)
- Arrêtez les restructurations incessantes et les délocalisations/suppressions de services (abandon du NRP). Nous ne sommes pas des variables d'ajustement et la population a besoin, sur l'ensemble du territoire, de nos services et compétences !
- Respectez nos conditions de travail, que ce soit dans les services (pas de précarisation de nos espaces de travail par exemple), comme en télétravail (volontariat effectif, véritable prise en charge administrative du matériel et des coûts...). Nous ne sommes pas corvéables à merci !
- Rétablissez les CAP, non à la mobilité forcée, notre mobilité doit pouvoir être choisie. Si nous avons des devoirs, nous avons aussi des droits, des vies personnelles et familiales !
- Aucune sanction, suspension ou licenciement à la DGFIP en lien avec l'obligation vaccinale.

Enfin, nous appelons les agents à être en grève et à participer aux manifestations organisées le 5 octobre **pour gagner des négociations sur la base de nos revendications !**

Rennes, le 21 septembre 2021